

COVID-19

CE QU'IL FAUT SAVOIR

POUR MON PREMIER JOUR DE TRAVAIL

Et les suivants...

Face à la situation de crise sanitaire et pour vous protéger, **de nouvelles règles sont en place dans l'entreprise. Voici les premières à connaître :**



1 - Je prends ma température avant de venir travailler et avant toute prise éventuelle de médicaments. Je la note sur une feuille.



Si ma T° est > à 37°5, j'appelle mon responsable et je ne viens pas travailler.



2 - J'apporte ma bouteille d'eau, mon thermos de café ou de thé, mon petit encas ou mon repas dans une glacière si je déjeune sur place. J'apporte aussi mon stylo personnel.



Les fontaines à eau sont en service mais tous les distributeurs ne le sont pas. Il n'y a pas de restauration (sauf ESAT), pas de frigo.



3 - Je mets mes vêtements de travail (blouse et chaussures) avant d'entrer sur le site.



L'accès aux vestiaires est très limité. Possible le 1er jour pour récupérer vos affaires. Possible pour les personnes venant en transport en commun (accès encadré / respect des distances).



4 - J'écoute et j'applique les consignes qui me sont données à mon arrivée.



Le masque est obligatoire dès le parking. On me donne un masque BA en entrant.



5 - Je respecte les nouvelles règles et les gestes barrières tout au long de la journée.



Ces mesures sont là pour vous protéger !

Services
Santé
sécurité
BA